

Pourquoi choisir le reconditionné avec

FCE Manutention ?

Opter pour du matériel reconditionné constitue un acte fort en faveur d'une gestion durable des ressources. En donnant une seconde vie à des machines déjà existantes, nous évitons la production de nouveaux équipements, dont la fabrication est un processus consommateur d'énergie et de matières premières.

Acheter reconditionné à un impact direct :

- Éviter la production d'un matériel neuf, en prolongeant la durée de vie d'équipements existants.
- Limiter l'extraction de nouvelles ressources, comme les métaux, plastiques et composants électroniques.
- Réutiliser des équipements encore performants, réduisant ainsi la quantité de matériel potentiellement mis au rebut.

D'un point de vue environnemental, choisir du matériel reconditionné, c'est donc choisir une approche plus vertueuse, alignée avec les objectifs d'économie circulaire et de réduction de l'impact environnemental.

Une offre qui se distingue

Là où notre offre se différencie réellement, c'est dans l'ensemble des dispositifs que nous mettons en place pour garantir une longévité maximale et une réparabilité durable des matériels que nous revendons. Nous ne nous contentons pas de proposer du matériel d'occasion : nous assurons les moyens de le maintenir performant sur le long terme.

I. Une expertise technique renforcée et une maintenance adaptée

Nos techniciens, formés continuellement aux nouvelles technologies, interviennent rapidement pour garantir la performance et la durabilité des machines. Grâce à nos contrats de maintenance, nous offrons un accompagnement complet qui dépasse largement la simple mise à disposition d'un matériel reconditionné :

- Entretien conforme aux normes constructeur, prolongeant considérablement la durée de vie des équipements,
- Interventions prioritaires et réduction des temps d'immobilisation, permettant au matériel de rester pleinement opérationnel,
- Suivi technique documenté, facilitant la gestion du parc et évitant les pannes évitables.

Nous proposons deux types de contrat de maintenance. Le contrat CST 1 assure les fondamentaux d'une maintenance régulière et préventive. Notre contrat CST 3, quant à lui, va plus loin avec une prise en charge complète incluant pièces de rechange, main-d'œuvre et maintenance curative, garantissant une sérénité totale et un contrôle parfait des coûts de maintenance.

II. Une disponibilité remarquable des pièces détachées

L'un des facteurs clés de la durabilité d'une machine est sa réparabilité. C'est pourquoi nous disposons d'un stock de 31 000 pièces détachées, permettant :

- une livraison dès le lendemain pour toute commande passée avant 16h,
- une réactivité optimale en cas de panne ou d'usure d'un composant,
- une garantie de disponibilité des pièces et services jusqu'à 10 ans après la fin de production de la machine, grâce à nos volumes d'achat optimisés et à notre organisation logistique performante.

Cette capacité unique à fournir rapidement les pièces courantes est un atout majeur : elle évite que des machines encore en parfait état de fonctionnement ne soient mises au rebut faute de pièces disponibles.

III. Des garanties adaptées pour prolonger l'usage du matériel

Nous proposons des garanties modulées en fonction du type de matériel, pouvant aller jusqu'à 6 mois selon l'état, l'usage prévu et la catégorie de la machine. Cette flexibilité permet d'offrir une couverture réellement adaptée à chaque équipement, tout en apportant une sécurité supplémentaire à nos clients.

Ces garanties couvrent les défauts éventuels et certaines interventions techniques nécessaires, contribuant ainsi à maintenir un parc fiable, économique et durable dans le temps.

**Une démarche globale au service de
l'environnement et de la longévité**